



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 14 février à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

**Etaient présents** : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), M. GUYOT (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

**Etaient excusés** : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

**Etaient absents** : M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE),

**Date de la convocation** : MERCREDI 8 FEVRIER 2023

**Secrétaire de séance** : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

### **D2023-13 Vente aux enchères d'un cribleur de compost**

Vu l'avis des domaines en date du 25 novembre 2022,

Un cribleur, estimé à 4000 € a été mis aux enchères sur la plateforme **AGORASTORE**. Il a finalement été vend au prix de 52 000 € HT.

M. le Président dispose d'une délégation pour décider les aliénations de biens mobiliers de gré à gré jusqu'à 4600 €.

Dès lors, il appartient au comité syndical de se prononcer sur cette vente qui concerne un cribleur de compost **DOPSTADT SM-518** :

- Date d'acquisition : 2002
- Date de mise en circulation : 16/5/2002
- Date de mise à l'arrêt et motif : véhicule en fin de vie grosse réparation à prévoir, diminution de l'activité criblage. Autre crible plus récent sur parc.
- Montant d'achat et montant vente : 155000 euros / 52728 euros

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente aux enchères du bien cité ci-dessus pour un montant de 52 728 €

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20230214-D2023-13-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2023  
Date de réception préfecture : 24/02/2023

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition du terrain mentionné au vu de l'avis des domaines
- **AUTORISE** M. le Président à signer l'acte d'achat ainsi que tous les actes utiles à cette opération
- **APPROUVE** l'ensemble des dépenses nécessaires à l'aménagement de ce terrain
- **S'ENGAGE A INSCRIRE AU BUDGET** les crédits nécessaires

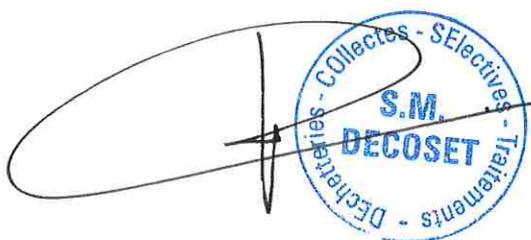
Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance

M. FOUCHOU-LAPEYRADE



POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRESIDENT,



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	15	16	31
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	46
Présents	9	7	16
Votants	10	7	17
Pouvoirs	1	0	1
<b>Total de voix</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>27</b>
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
<b>Votes pour</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>27</b>

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20230214-D2023-13-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2023  
Date de réception préfecture : 24/02/2023